



[Visualiser la page source de l'article](#)

Landéda La hausse des prix de pontons inquiète

Des amarrages plus chers et un règlement pour la pêche qui ne cesse de changer. Les plaisanciers de Landéda sont inquiets...

Deux sujets sont au cœur des préoccupations de l'Association des plaisanciers de L'Aber-Wrac'h (Apa) : l'évolution des prix des pontons et la réglementation de la pêche.

Ils se réunissent régulièrement avec les représentants des ports du Conquet, Roscoff et Brest, dépendant également de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest, pour unir leurs forces. Après l'augmentation de l'année précédente de 10 %, 4,5 % ont été ajoutés en 2023. Une réunion récente avec le président du Pays des Abers et avec le maire de Landéda, David Kerlan, a permis de faire le point sur leurs préoccupations.

Un règlement plus restrictif pour le lieu jaune ?

Le deuxième sujet concerne les décisions européennes sur les droits de pêche (lieux jaunes, bars et thons). « On a entendu tout et son contraire », souligne le président, Jacky Troadec. « Pas de repos biologique pour le lieu jaune, la taille reste à 30 cm et pas de quota. Le nouveau règlement devrait être beaucoup plus restrictif. Concernant le bar, repos biologique du 1er février au 31 mars, et deux bars par jour par pêcheur ensuite ».

La Fédération nationale de la plaisance et des pêches a demandé un repos biologique pour le lieu jaune, une taille à 42 cm, comme pour le bar, et de passer de deux à quatre ou cinq spécimens par jour.

Concernant la pêche au thon, il y a 39 bateaux inscrits.

Les projets 2024 sont une nouvelle édition des annuaires de marées, et la fête du 15 août.



Les plaisanciers souhaitent être plus entendus

OhJfOmnLH0ldN-aC78SdT8gr-4VqnjAmwj_eCPHILe1tTcguYkVHFYc3pmJUH8XwPODik